

**Rapport de la commission d'urbanisme concernant le préavis municipal n° 7 / 2015 - 2016
relatif à la demande de crédit d'études et de réfection du chemin de Bonmont de
CHF 385'000.--**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission d'urbanisme composée de Mesdames Schaer, Howells et Streit a été invitée par la Municipalité le lundi 6 juin 2016 à donner son avis sur la demande de crédit pour la réfection du chemin de Bonmont.

Des membres de notre commission se sont rendues le 6 juin 2016 à la Municipalité pour entendre Messieurs Michel Burnand et Jean Sommer. Ces derniers nous ont présenté le dossier.

Comme vous avez pu le constater en prenant connaissance des photos sur le préavis, l'état du chemin de Bonmont nécessite des réfections. Les futures places de parking alternées auront l'avantage de ralentir la circulation des voitures à moindre frais. La bordure prévue côté lac évitera le parking sauvage. Il est prévu un trottoir pour les piétons.

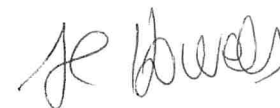
La Municipalité nous a présenté le projet bien ficelé, nous ne pouvons donc que vous recommander d'accepter ce préavis.

Pour la commission d'urbanisme, la présidente

Belinda Schaer



Cathy Howells



Nathalie Streit

